



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	12/05/2010
Affichage	12/05/2010

**Etaient Présents :** DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**Etaient Représentés :**

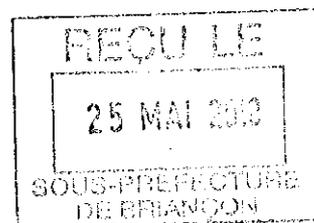
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard  
CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie  
GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric  
CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain  
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

**THEME : FINANCES 3**

**OBJET : AFFECTATION DES  
RESULTATS DE L'EXERCICE  
2009 – BUDGET PRINCIPAL**

**Absents-Excusés :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Renée PETELET

Après avoir entendu et approuvé à la fois le compte de gestion du comptable et le compte administratif de l'ordonnateur et de l'exercice 2009 qui, ensemble, constituent l'arrêté des comptes de la commune, il est demandé au conseil municipal de constater le résultat de clôture 2009 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Vu la délibération n° 2010-083 du 31 mars 2010, relative à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2009 ;

Considérant que par délibération n°196-09 en date du 16 décembre 2009 le conseil municipal a décidé de fixer au 31 décembre 2009 la date de clôture du budget annexe des ateliers-relais et par conséquent de reprendre les résultats de ce budget annexe dans le budget principal 2010 de la commune ;

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit l'affectation du résultat dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ; que par conséquent le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris dans le budget primitif de l'exercice 2010 ; que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent, cumulé avec le résultat antérieur reporté ;

Considérant que les résultats 2009 du budget principal de la commune de Briançon et du budget annexe des ateliers-relais sont retracés dans le tableau suivant :

	Principal	Ateliers Relais	Total
A)-Résultat de l'exercice 2009	2 419 455,36	49 881,83	2 469 337,19
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0,00	55 267,14	55 267,14
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	2 419 455,36	105 148,97	2 524 604,33
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2009 (R001)	- 970 324,80	102 079,24	- 868 245,56
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2009	- 145 539,00	0,00	- 145 539,00
F)-Besoin de financement = D+E	- 1 115 863,80	102 079,24	- 1 013 784,56

Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :		
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)		1 013 784,56
2)-Report de fonctionnement (R002)		1 510 819,77

Constatant que le résultat de fonctionnement du compte administratif 2009 du budget principal de Briançon cumulé avec le résultat de fonctionnement du budget annexe des ateliers-relais s'élève à + 2 524 604,33 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter 1 013 784,56 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter 1 510 819,77 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

POUR : 25

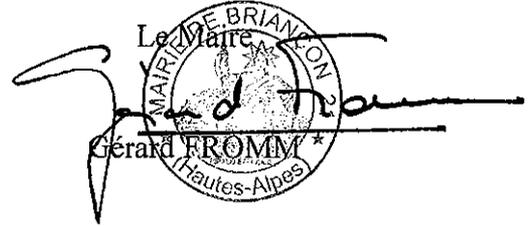
CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine,  
NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.



Le Maire  
Gérard FROMM  
Mairie de BRIANÇON  
Hautes-Alpes

TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE

